



Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons toutes les autorisations pour reprendre nos activités.

Cette reprise est toutefois effective sous certaines conditions.

Notre local ne pourra être utilisé « que » comme passage pour accéder aux stands. Les toilettes resteront disponibles (une personne à la fois).

Il est **INDISPENSABLE** de respecter la distanciation sociale, de porter un masque et de veiller à l'hygiène des mains (gel hydroalcoolique) avant et après toutes séances.

Des responsables sont nommés pour assurer le bon suivi des règles. Il est à noter que vu l'obligation d'avoir un responsable lors des séances de tirs, nous vous demanderons de choisir un horaire pour l'activité en rapport à la majorité des réservations du jour.

Les réservations se font via le site internet <https://www.ctcondroz.be> à partir de ce jour.

Ne pas venir avec quelqu'un qui n'est pas membre du club et ne pas laisser entrer des personnes qui ne sont pas du club.

Règles approuvées par le Conseil National de Sécurité et les autorités belges applicables dès le 11 mai 2020

Règles applicables aux membres :

- 1 Avant de se rendre au CTC, annoncer sa venue dans le système de réservation utilisé par le club.
- 2 Pour se rendre sur les stands et les pas de tir, chaque tireur se munit d'un masque, de gants (les retirer pour tirer !), d'une paire de lunettes de vue ou de protection.
- 3 Respecter les modalités du système de réservation et ne pas se rendre sur place plus de quinze minutes à l'avance.
- 4 En cas de symptômes (température-toux-perte de goût et d'odorat), rester chez soi et consulter un médecin. Ne pas se rendre sur le lieu de pratique (une prise de température à distance sera effectuée à l'entrée).
- 5 Les trajets en voiture pour prendre part à l'activité doivent être réalisés, soit seul, soit avec un membre de la famille vivant sous le même toit.
- 6 Sur le parking, stationnement à bonne distance des autres véhicules.
- 7 Port d'un masque et respect en tout temps de la distanciation sociale et des « gestes-barrière ».
- 8 Usage de gel hydroalcoolique avant et après la séance de tir.
- 9 Respect par chacun d'un chemin unique.
- 10 Eviter un rapprochement à moins de 1,5 m les uns avec les autres.
- 11 Pratiquer le tir, puis rentrer chez soi.
- 12 Pour rappel : le bar est fermé.

Le Club décline toute responsabilité en cas de verbalisation par les autorités compétentes liée au non-respect par les membres des règles de confinement/déconfinement en vigueur sur le trajet domicile-terrain et sur le terrain.

Le Club se réserve le droit de limiter/interdire l'accès au terrain si des manquements liés au respect des règles sont constatés.

Merci d'avance,